

LA LETTRE ECO

N°143

5 septembre 2015

SOMMAIRE DE LA LETTRE N°143

Le Coin des Epargnants

- Le tableau économique et financier
- Le compte à rebours est lancé

Si vous étiez absent cette semaine...

- La BCE maintient le cap
- Etats-Unis, toujours comme ci comme ça mais plutôt bien quand même
- Le Canada, une nouvelle pétro-démocratie

Le Coin de la Conjoncture

- Quand le crédit et l'automobile marchent main dans la main
- La baisse de l'euro commence à payer
- L'Islande sur la voie de la rédemption

Le Coin des Tendances

- Quand l'appétit va, tout va
- Quand la cantine ne fait plus recette

L'agenda éco et les prévisions de la semaine

LE COIN DES EPARGNANTS
Le tableau financier de la semaine

| | Résultats 4 sept. 2015 | Evolution Sur 5 jours | Résultats 31 déc. 2014 |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|
| CAC 40 | 4 523 | -3,25 % | 4 272 |
| Dow Jones | 16 102 | -3,25 % | 17 823 |
| Nasdaq | 4 683 | -2,99 % | 4 777 |
| Daxx Allemand | 10 038 | -2,53 % | 9 805 |
| Footsie | 6 042 | -3,28 % | 6 566 |
| Stoxx 50 | 3 180 | -3,24 % | 3 146 |
| Nikkei | 17 792 | -7,02 % | 17 450 |
| Taux de l'OAT France à 10 ans (taux BDF 1^{er} sept.) | 1,1600 % | 1,0820 | 0,8370 % |
| Taux du Bund allemand à 10 ans (4 sept.) | 0,673 % | 0,739 % | 0,541 % |
| Taux du Trésor US à 10 ans (4 sept.) | 2,137 % | 2,175 % | 2,17 % |
| Cours de l'euro / dollars (4 sept.) | 1,1118 | -0,59 % | 1,2106 |
| Cours de l'once d'or en dollars premier fixing Londres (4 sept.) | 1 125 | - 0,04 % | 1199 |
| Cours du baril de pétrole Brent en dollars (4 sept. à 17 H 30) | 50,030 | +0,24 % | 57,54 |

Le compte à rebours est lancé

L'annonce d'un taux de chômage à 5,1 % aux Etats-Unis a relancé l'hypothèse d'une hausse des taux par la FED. La réunion de la Banque centrale américaine le 16 et 17 septembre prochains est attendue avec impatience par les investisseurs qui depuis des semaines ont tendance à sur-réagir à tous les résultats. Il y a encore quelques jours, ils pensaient que les déboires chinois allaient avoir raison de la volonté de Janet Yellen de remonter les taux durant l'automne. Aujourd'hui, ils pensent simplement que l'augmentation sera programmée pour la fin de l'année.

Pour justifier la hausse ou non des taux, la FED ne retiendra pas le seul taux de chômage. Elle regardera l'inflation et le contexte économique et financier.

L'analyse du taux de chômage du mois d'août n'est pas évidente. S'il est passé de 5,3 à 5,1 %, il faut souligner que les créations d'emploi ont été en-deçà des attentes. Certes, le mois d'août n'a jamais été un bon mois pour les créations d'emploi et fait, en outre, l'objet fréquent de révisions à la hausse. De son côté, l'inflation avec la nouvelle décade du pétrole reste, par ailleurs, très éloignée de sa valeur cible. En revanche, les salaires continuent de progresser, + 2,2 % sur un an, permettant de maintenir un bon niveau de consommation.

La probabilité croissante d'un relèvement d'ici quelques semaines des taux par la FED a entraîné vendredi la chute du cours des actions. Le CAC 40 a perdu 2,81 %.

Avec en trame de fond, les déboires de la Chine et la future hausse de la FED, sur un mois, les pertes du CAC 40 dépassent 11 %. Le gain depuis le 1^{er} janvier a été ainsi ramené à 5,86 %. L'amplitude entre l'indice le plus bas et le plus haut est de 30 %. En effet, le CAC 40 a atteint son point haut le 27 avril à 5283 points et son point bas le 6 janvier à 4076 points.

Lors du G20 finances qui s'est tenu le vendredi 4 septembre, de nombreux responsables issus des pays émergents ont tenté d'insérer dans le communiqué final un paragraphe visant à condamner une éventuelle remontée des taux par la FED. Le projet de communiqué souligne qu'il faudra rester vigilant face à l'augmentation des taux et le cas échéant prendre des mesures adaptées.

SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

La BCE maintient le cap

La réunion de la BCE du mois de septembre n'a pas été inutile même si aucune modification de taux et aucune mesure n'ont été annoncées. Après les soubresauts chinois, après les résultats décevants du deuxième trimestre de la zone euro, les propos de Mario Draghi étaient attendus. Ils ont été à la hauteur des espérances des investisseurs. Si, sans surprise, la BCE a présenté des projections économiques intégrant une inflation plus faible et une moindre croissance, elle a ouvert la porte à un éventuel assouplissement de sa politique monétaire. La croissance des prix à la consommation, a été ramenée à 0,1 % cette année et à 1,1 % en 2016 contre respectivement 0,3 % et 1,5 % dans les projections de juin.

Mario Draghi a rappelé qu'il était prêt à modifier le programme d'achat d'actifs tant en termes de dimension, de composition que de durée. Il a ainsi indiqué que la date de septembre 2016 n'était pas une date butoir et que le programme pourrait se poursuivre au-delà. Sur les volumes d'achat, il a mentionné que des ajustements pourraient être réalisés en fonction des besoins. Ces déclarations ont été saluées par les investisseurs qui, pendant quelques heures, ont oublié les affres du ralentissement chinois.

Etats-Unis, toujours comme ci comme ça mais plutôt bien quand même

Le taux de chômage est descendu à 5,1 % au mois d'août contre 5,3 % au mois de juillet. Les Etats-Unis se rapprochent de manière faciale du plein emploi mais à regarder de plus près les résultats sont moins bons que prévu. Les créations d'emploi n'ont été, le mois dernier, que de 173 000 contre 245 000 au mois de juillet. C'est le plus mauvais résultat de ces cinq derniers mois. Certes, les statistiques du mois d'août font régulièrement l'objet de révision à la hausse. Les économistes s'attendaient à une création de 220 000 emplois. Le taux de participation à l'emploi est resté stable à 62,6 % tout comme la hausse des salaires qui est de 2,2 % en rythme annuel.

Le Canada, une pétro-démocratie

Si l'économie américaine a rebondi au 2^{ème} trimestre, tel n'est pas le cas pour celle du Canada qui est entrée en récession. L'activité économique a reculé de 0,5 %, en rythme annuel, entre avril et juin, après un recul de 0,8 % au premier trimestre.

Cette diminution du PIB est en grande partie imputable à la chute de l'investissement des entreprises (-7,9 %). Ce recul est lié à la baisse des cours pétroliers qui a conduit les compagnies pétrolières à différer leurs investissements. Pour le moment, la consommation des ménages résiste. Elle a progressé de 2,3 % au cours du deuxième trimestre après avoir augmenté de 0,5 % au premier trimestre.

Le Canada est devenu une pétro-démocratie, son économie évoluant désormais au gré des fluctuations des cours.

Le Canada est, aujourd'hui, le 5^{ème} producteur de pétrole et le 8^{ème} exportateur mondial. Il assure près de 5 % de la production mondiale de pétrole. Si ce pays arrive en 25^{ème} position pour les réserves de pétrole classique, il occupe le 3^{ème} rang pour les réserves non conventionnelles. Depuis 1990, la production pétrolière a augmenté de plus de 95 % et de près de 50 lors de ces dix dernières années. Le Canada est également le 5^{ème} producteur de gaz et le 4^{ème} exportateur mondial. Depuis 1990, la production de gaz s'est accrue de 50 %. Longtemps les Etats-Unis ont été l'unique client du Canada mais depuis plusieurs années avec la montée en puissance des pétroles et gaz non conventionnels, le nombre de clients s'accroît.

D'ici 2020, le poids du Canada dans la production énergétique mondiale devrait se renforcer sauf si les prix du pétrole et du gaz restaient bas durant une longue période. Cette dépendance énergétique peut être dangereuse d'un point de vue économique. Le secteur pétrolier capte une grande partie des investissements et il y a un risque que les autres secteurs d'activité perdent en compétitivité.

LE COIN DE LA CONJONCTURE

Quand le crédit et l'automobile marchent main dans la main

Depuis la crise financière, le crédit à la consommation était à la peine et cela malgré la baisse des taux. Or, de 2000 à 2007, la hausse des dépenses des ménages était, en France comme chez nos partenaires, portée par le crédit à la consommation.

Au mois de juillet dernier, la production de crédits à la consommation a progressé de 5,1 %. Sur un an, en reprenant les trois derniers mois, la hausse est de 7,1 %. Cette augmentation est la plus forte constatée depuis quatre ans.

Cette embellie du crédit à la consommation s'explique par l'amélioration du niveau de confiance des ménages en l'avenir comme le prouve les dernières enquêtes de l'INSEE. Par ailleurs, la baisse du prix du pétrole et la faible inflation ont amélioré le pouvoir d'achat des ménages les incitant à accroître leurs dépenses.

La progression du crédit à la consommation repose en bonne partie sur celle du financement de l'achat à l'automobile. Les crédits en la matière ont, en effet, augmenté de 24 % en juillet. La hausse des immatriculations en août devrait aboutir à la poursuite de ce mouvement avec un marché de plus en plus dominé par le leasing. Ce dernier représente plus de la moitié des ventes désormais.

La vente de véhicules particuliers a bondi de près de 5 % au mois d'août. Sur les huit premiers mois de l'année, la hausse est de 5,3 %. En revanche, l'OFCE souligne qu'en dehors de l'automobile, le crédit à la consommation reste très en-deçà de son niveau de 2008.

La baisse de l'euro commence à payer

Certains considèrent que l'impact de la baisse du prix du pétrole est décevant au regard des précédents. En effet, en termes de taux de croissance, ce n'est pas encore l'euphorie.

Au 2^{ème} trimestre, le déficit commercial français a baissé de 16,8 % sur trois mois et de 34,7 % sur un an, à -9,9 milliards d'euros.

Au premier semestre 2015, les exportations ont augmenté de +3,4%, après +1,3%. Ce sont les livraisons aéronautiques et spatiales, notamment vers l'Amérique qui ont porté la hausse. Par ailleurs, les ventes automobiles à destination de l'Europe progressent également. Les autres biens manufacturés (informatique, machines, habillement/bagagerie) et les produits agricoles affichent également de bonnes performances. En revanche, sans surprise, le recul des exportations de produits pétroliers raffinés s'accroît.

Symbole que l'économie repart, les importations augmentent également +0,9 %, après -0,2 %. Cette progression fait suite à cinq semestres de baisses consécutives. Cette reprise est surtout imputable aux achats hors énergie (+3,5 %, après +1,5 %). Les achats de matériels de transport restent fermes, notamment les acquisitions aéronautiques en provenance des Etats-Unis et celles d'automobiles en provenance d'Espagne. Les importations de produits informatiques et électroniques, d'équipements électriques et de machines sont également bien orientées.

Preuve que l'effet euro joue, au premier semestre 2015, les exportations vers les pays hors Union européenne s'accroissent (+6,5 %, après +2,7 %). Elles sont particulièrement dynamiques vers les Etats-Unis (+ 15 %). Les exportations repartent aussi à la hausse vers l'Afrique (+8,0 %, après -1,6 %), tirées par les ventes de céréales à l'Egypte et les livraisons d'Airbus à la Libye. Les exportations vers l'Asie continuent de progresser mais plus lentement (+2,6 %, après +6,0 %), du fait surtout des moindres livraisons d'Airbus. En revanche, les ventes sont dynamiques pour les produits agricoles, notamment les céréales à la Chine, mais également pour les boissons (spiritueux et vins) et les produits pharmaceutiques. La progression des ventes au Proche et Moyen-Orient (+10,0 %, après +8,2 %) repose essentiellement sur les livraisons d'Airbus, notamment au Qatar et au Koweït. Vers l'Europe hors UE, les ventes se redressent légèrement (+1,0 %, après -2,1 %). La forte baisse des exportations vers la Russie, dont l'économie est en récession et du fait de l'application de l'embargo, est compensée par l'augmentation des ventes à la Turquie (livraisons record d'Airbus).

Les exportations vers les pays de l'Union européenne progressent de nouveau (+1,2 %, après +0,7 %). Elles sont plus soutenues vers les pays où l'activité est mieux orientée, notamment vers l'Allemagne et le Royaume-Uni, et dans une moindre mesure vers l'Italie et l'Espagne.

L'Islande sur la voie de la rédemption

L'Islande a été un des premiers pays européens avec l'Irlande touché par la crise de financière de 2008 / 2009. Après avoir connu une expansion sans précédent au début des années 2000, l'Islande a dû faire face à une importante récession et à la faillite de son système bancaire.

Dans une étude récente, l'OCDE souligne que l'Islande commence à effacer les stigmates de la crise. En 2015, ce pays est entré dans sa septième année consécutive de reprise économique et les perspectives de croissance sont plutôt bonnes. L'inflation a baissé, les déséquilibres extérieurs se résorbent. La dette publique reste élevée mais diminue, le plein emploi est de retour. Par ailleurs, le taux de pauvreté diminue.

Retour en 2008

Le 7 octobre 2008, trois semaines après la faillite de Lehman Brothers, les trois grandes banques du pays, Kaupthing, Glitnir et Landsbanki étaient en état de cessation de paiement. A la fin de l'année 2008, le total des bilans des banques islandaises dépassait 14 fois le PIB national. Les dettes des banques s'élevaient à 85 milliards d'euros soit six fois la richesse nationale.

Le 7 octobre 2008, l'Etat a pris la décision de nationaliser les banques, de geler les comptes, d'instaurer un strict contrôle des capitaux et d'appeler le FMI. Face au blocage des capitaux, le Royaume-Uni et les Pays-Bas réagissent rapidement et fortement et demandent d'être indemnisés. De longues négociations s'engagent afin de trouver des solutions avec ces deux pays. Entre temps, le PIB islandais se contracte de 5,1 % en 2009 et de 3,1 % en 2010.

Pour éviter des faillites en chaîne, le gouvernement islandais accepte de prendre à sa charge les 3,8 milliards d'euros de garantie des dépôts qu'ont dû assumer les Britanniques et les Néerlandais. Le paiement de cette somme, alors égal à environ un tiers du PIB islandais, s'étalera sur 14 ans. Cet accord adopté en décembre 2009 par le parlement islandais est rejeté par référendum en mars 2010. Il en résulte un deuxième plan qui est également rejeté par référendum.

En janvier 2013, la cour de l'association européenne de libre-échange (AELE), l'ensemble économique qui regroupe l'UE, la Suisse, le Liechtenstein, la Norvège et l'Islande, déboute définitivement la Commission européenne qui avait contesté le référendum en estimant que les garanties de dépôts sont de la responsabilité des Etats qui les accordent et pas des débiteurs.

La récession s'est achevée en 2011. Le pays a enregistré une croissance de 3,6 % en 2013 et de 1,9 % en 2014. En 2015, elle pourrait atteindre 2,7 %. Le niveau de PIB en volume devrait dépasser en 2010 celui de 2008 et le PIB par habitant était, lui, supérieur de 8 % au niveau d'avant-guerre dès l'an dernier.

Le défaut organisé des paiements a eu pour conséquence le maintien d'un contrôle des capitaux freinant les investissements qui en 2015, sont inférieurs de 36,5 % à ceux

de 2008. Afin de rétablir les circuits traditionnels de financement, le Gouvernement a décidé d'engager au mois de juin une levée progressive de ce blocage des capitaux.

Les deux partis au pouvoir, le Parti de l'Indépendance et le Parti du progrès, ont choisi de reporter sine die l'adhésion de l'Islande à l'Union européenne. L'adhésion à l'Union européenne était apparue comme une évidence au moment de la crise. Aujourd'hui, la stagnation de la zone euro, les problèmes récurrents de la Grèce et la question de la libre circulation des capitaux ont dissuadé les autorités islandaises de poursuivre le processus d'adhésion.

LE COIN DES TENDANCES

Quand l'appétit va, tout va

La France, du fait de sa vocation touristique et de sa forte tradition culinaire, possède un secteur de la restauration dynamique, secteur qui n'en échappe pas pour autant aux mutations.

La restauration rapide continue toujours à gagner du terrain au détriment des entreprises de restauration de gamme moyenne. Les ménages optent pour des formules économiques de repas le midi et préfèrent économiser pour aller dans des restaurants traditionnels de qualité quelques fois par an. La restauration rapide se diversifie avec le développement rapide des saladeries et des points de vente bio. Une segmentation à la fois sociale et en fonction de l'âge apparaît. Les jeunes et les ménages modestes privilégient les fastfoods traditionnels quand les jeunes actifs et les cadres préfèrent des points de vente bio ou plaisir.

En, 2012, selon l'INSEE, le secteur de la restauration comprend 159 000 entreprises hors auto-entrepreneurs et micro-entreprises. Il emploie un peu moins de 500 000 salariés (439 000 salariés en équivalent temps plein). Le chiffre d'affaires de ce secteur s'est élevé à 48 milliards d'euros en 2012.

Ce secteur est dominé par les petites entreprises qui sont au nombre de 148 000. Elles représentent 93 % des entreprises, 52 % des salariés en équivalent temps plein et 56 % du chiffre d'affaires du secteur.

Le poids économique des TPE est un peu plus élevé que dans les services aux particuliers (47 % des salariés).

La restauration traditionnelle reste dominante avec 58 % des entreprises, 67 % des effectifs et 64 % du chiffre d'affaires. La restauration rapide pèse un quart des entreprises et des effectifs. Les débits de boisson regroupent un cinquième des entreprises et moins d'un dixième des effectifs.

Sans surprise, la restauration rapide est plus capitaliste avec la présence de grandes chaînes quand la restauration traditionnelle reste le domaine des TPE.

Le secteur de la restauration est en croissance mais celle-ci est avant tout le fruit de la restauration rapide. Entre 2009 et 2012, le nombre d'entreprises a progressé de 3 % dans la restauration mais la hausse est de 15 % pour la restauration rapide et de 2 % pour la restauration traditionnelle. En revanche, les débits de boisson sont en recul de 6 % sur la période. Par ailleurs, le poids des TPE décline. En trois ans, l'emploi dans les TPE a reculé de 2 % et leur valeur ajoutée s'est contractée de 4 points.

La restauration se caractérise par un fort turn over des entreprises. Un tiers des entreprises présentes en 2012, n'existerent pas en 2009. Les entreprises pérennes entre 2009 et 2012 représentent les trois quarts des effectifs salariés et du chiffre d'affaires du secteur. Cependant, elles n'expliquent que 20 % de l'évolution de l'emploi du secteur et 43 % de celle du chiffre d'affaires. L'essentiel de la progression provient en effet de l'entrée « nette » d'entreprises dans le secteur. C'est la restauration rapide qui explique en grande partie ce renouvellement des entreprises. Entre 2009 à 2012, seulement la moitié des entreprises de la restauration rapide sont pérennes, contre environ 70 % dans la restauration traditionnelle et les débits de boisson.

Dans l'ensemble de la restauration, 31 % des entreprises fonctionnent sans salarié. Cette situation prévaut essentiellement dans les camions restaurants et dans les débits de boisson. En revanche, seuls 23 % des restaurants traditionnels n'emploient pas de salarié. Les entreprises avec des salariés en emploient en moyenne 4. Les restaurants rapides employeurs sont les plus grands (4,9 salariés en moyenne), suivis de près par les restaurants traditionnels (4,1 salariés) et, loin derrière, par les débits de boisson (2,1 salariés).

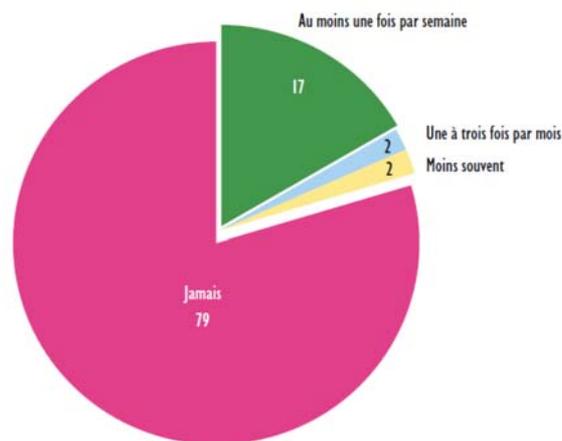
Les emplois sont par définition de nature différente entre le secteur traditionnel et le secteur de la restauration rapide. Deux tiers des salariés sont à temps plein dans la restauration traditionnelle quand ils ne sont qu'un tiers à l'être dans la restauration rapide. Le salaire horaire net moyen est de 9,7 euros pour les salariés de la restauration traditionnelle contre 9,1 euros pour ceux de la restauration rapide. Les salariés sont âgés de 34,6 ans en moyenne dans la restauration traditionnelle contre 28,4 ans pour la restauration rapide.

Depuis 1997, l'emploi salarié a crû fortement dans la restauration. Entre 1997 et 2012, le nombre de salariés de la restauration a augmenté de 3,8 % par an. La hausse concerne toutes les tailles d'entreprises, avec un effet plus marqué pour les plus grandes : en moyenne annuelle + 2,0 % pour les entreprises de 1 à 4 salariés, + 3,6 % pour celles de 5 à 9 salariés et + 5,0 % pour celles de 10 salariés ou plus. Sur la période, la progression est importante dans la restauration rapide (+ 5,9 % par an en moyenne).

La restauration collective d'entreprise ne fait plus recette

La part des actifs qui déclare déjeuner en général au moins une fois par mois à la cantine ou au restaurant d'entreprise est en baisse assez marquée depuis plusieurs années. Elle est passée de 26 % en 2010 à 20 % en 2013. Cette chute s'explique tant par des raisons économiques que par le souhait des actifs d'utiliser leur pause déjeuner pour faire leurs courses, du sport, s'occuper de leurs proches ou pour rencontrer des amis. Le développement des tickets restaurants contribue également à cette évolution.

Proportion d'adultes actifs (18-65 ans) selon la fréquentation de la restauration collective (en %)



Source : CRÉDOC, CCAF 2013.

Les grands gagnants de la chute de la restauration d'entreprise sont la restauration rapide, les boulangeries et les sandwicheries. Le développement des tickets-restaurants contribue également cette évolution.

Contrairement à quelques idées reçues, ce sont les cadres qui fréquentent le plus les restaurants d'entreprise. Parmi les employés et les ouvriers, les proportions de déjeuneurs à la cantine sont plus faibles, par exemple 11,9 % pour les ouvriers. Les cantines d'entreprise sont présentes au sein des grandes entreprises et au sein des grandes agglomérations dans lesquelles les cadres sont surreprésentés.

Au sein de la restauration hors foyer, les cantines d'entreprises et d'administration ne représentent que 15 % des repas servis en restauration collective, loin derrière l'enseignement (41 % des repas) et le domaine sanitaire et social (40 % des repas).

AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

Lundi 7 septembre

Au **Japon**, il faudra suivre la **publication de l'indice économique avancé, les résultats du PIB pour le 2^{ème} trimestre et ceux de la balance commerciale** du mois de juillet.

En **Allemagne**, sera communiquée la **production industrielle** du mois de juillet. Une hausse de 1 % est attendue.

Au **Royaume-Uni**, sera **publié l'indice des prix des maisons** du mois d'août.

Pour la **zone euro**, sera attendue la communication de **l'indice sur la confiance des investisseurs** du mois de septembre.

Mardi 8 septembre

Au **Japon**, il faudra suivre **l'enquête « Economy Watchers »** du mois d'août.

En **Chine**, seront rendus publics **les résultats de la balance commerciale** du mois de juillet. Les importations ont dû reculer de 8 % et les exportations de 6 %.

En **Allemagne**, seront publiés **les résultats de la balance commerciale** du mois de juillet.

En **France**, seront communiqués les **résultats budgétaires** et ceux du commerce extérieur du mois de juillet. La Banque de France rendra publique ses indicateurs de conjoncture pour le troisième trimestre.

Pour la **zone euro**, sera publié **le taux de croissance du 2^{ème} trimestre** (deuxième évaluation). Il devrait être confirmé à 0,3 %.

L'**OCDE** publiera **ses indicateurs économiques** du mois de septembre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice NFIB de l'optimisme des affaires** du mois d'août. Seront également publiés **l'indice Redbook du mois de septembre et l'indice des conditions de travail** du mois d'août ainsi que la variation du crédit à la consommation du mois de juillet.

Mercredi 9 septembre

Au **Japon**, il faudra suivre **l'indice de confiance des consommateurs et les commandes de machines-outils** du mois d'août.

Au **Royaume-Uni**, il faudra regarder la **production industrielle** du mois de juillet et la balance commerciale du mois de juin.

En **Grèce**, sera rendue publique la **production industrielle** du mois de juillet.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **la conférence de presse d'Apple** avec des annonces sur de nouveaux « Iphone ».

Jeudi 10 septembre

En **France**, il faudra suivre **la production industrielle** du mois de juillet et **l'emploi non agricole** du deuxième trimestre. La production après avoir diminué de 0,1 % en juin a dû augmenter de 0,2 % en juillet.

Au **Royaume-Uni**, une réunion de la **Banque d'Angleterre** sur les taux est prévue.

En **Grèce**, sera connu **le taux de chômage** du mois de juin.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **l'indice des prix des logements neufs** pour le mois d'août.

Vendredi 11 septembre

Au **Japon**, seront communiqués **la production industrielle** et **le taux d'utilisation des capacités de production** du mois de juillet.

En **Allemagne**, sera connu **l'indice des prix à la consommation** du mois d'août qui a dû rester stable.

En **Italie**, sera publiée **la production industrielle** du mois de juillet.

A **Bruxelles**, une réunion de l'Eurogroupe est programmée.

Aux **Etats-Unis**, sera rendu public **l'indice des prix à la production** du mois d'août. Sera également communiqué **l'indice de confiance des consommateurs** Reuters/Michigan.



La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : www.lorelo.fr

Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : phcrevel@lorelo.fr
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à phcrevel@lorelo.fr

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction: -----

Organisme: -----

Adresse: -----

Code Postal -----Ville -----

Pays

Tél.: -----

E-mail:-----

Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC